



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 10 mai 2016 — N° 169

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration afin de souligner la tenue du 10^e Défi Tri-O-Lacs.

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de souligner le 60^e anniversaire du Groupe Lebel inc.

Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire de l'organisme Le Bel Âge d'Anjou inc.

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de souligner la tenue du premier *Rendez-vous nature* à Mascouche.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner la contribution et le travail des bénévoles de l'organisme Entre Parents de Montréal-Nord inc.

10 mai 2016

Mme Lamarre (Taillon) fait une déclaration afin de rendre hommage à MM. André Chaput et Pierre Bissonnette, bénévoles au Conseil canadien des aveugles de Longueuil.

M. Coiteux (Nelligan) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de féliciter les participants et les organisateurs du cinquième concours Primaire en spectacle de Saint-Hyacinthe.

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) fait une déclaration afin de souligner le départ à la retraite de Mme Marcelle Bastien, directrice générale du Centre de loisirs communautaires Lajeunesse inc.

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Réjean Lafrenière, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale.

À 13 h 52, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 02.

10 mai 2016

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Réjean Lafrenière, ancien député de Gatineau.

Puis, il dépose :

Une lettre, en date du 3 mai 2016, que lui a adressée M. Pierre Karl Péladeau, député de Saint-Jérôme, l'informant de sa démission le 2 mai 2016;
(Dépôt n° 2157-20160510)

Une lettre, en date du 6 mai 2016, que lui a adressée Mme Nicole Léger, députée de Pointe-aux-Trembles et présidente du caucus de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière, à la fonction de chef de l'opposition officielle;
(Dépôt n° 2158-20160510)

Une lettre, en date du 6 mai 2016, que lui a adressée M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière, l'informant de sa démission à titre de président et membre de la Commission de l'administration publique.
(Dépôt n° 2159-20160510)

Dépôts de documents

Mme Vallée, ministre de la Justice, dépose :

Une lettre, en date du 10 mai 2016, intitulée *Rappel de la ministre de la Justice à tous les célébrants*.
(Dépôt n° 2160-20160510)

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Les propositions d'amendements au projet de loi n° 88, Loi sur le développement de l'industrie des boissons alcooliques artisanales;
(Dépôt n° 2161-20160510)

10 mai 2016

Le rapport annuel de gestion 2015 de la Régie des rentes du Québec.
(Dépôt n° 2162-20160510)

M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, dépose :

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Pessamit, pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016;
(Dépôt n° 2163-20160510)

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté d'Opitciwan, pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2018.
(Dépôt n° 2164-20160510)

M. Daoust, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2015 de la Société de l'assurance automobile du Québec;
(Dépôt n° 2165-20160510)

Le rapport annuel 2015 de l'Agence métropolitaine de transport.
(Dépôt n° 2166-20160510)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 24 mars 2016 par M. Roy (Bonaventure) concernant le maintien des emplois consacrés à la préservation du patrimoine naturel au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
(Dépôt n° 2167-20160510)

10 mai 2016

Les réponses aux questions écrites n^{os} 172 à 175 concernant des déplacements du premier ministre et de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie à l'extérieur du Québec, inscrites au *Feuilleton et préavis* du 7 avril 2016 par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve).

(Dépôt n° 2168-20160510)

M. le président dépose :

Un extrait du rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2016-2017 intitulé *Vérification de l'optimisation des ressources (Printemps 2016) – Frais facturés en clinique pour les services médicaux;*

(Dépôt n° 2169-20160510)

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 10 mai 2016;

(Dépôt n° 2170-20160510)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Kotto (Bourget) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 11 mai 2016, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 2171-20160510)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 1^{er} et 3 décembre 2015, les 8, 9 et 23 février ainsi que les 27 et 28 avril 2016, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 74, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 2172-20160510)

10 mai 2016

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Drolet (Jean-Lesage) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 360 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'adoption de mesures visant à protéger l'industrie québécoise du taxi.
(Dépôt n° 2173-20160510)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Gaudreault, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale offre son soutien à la population de l'Alberta dans la lutte contre les feux de forêt qui ravagent la région de Fort McMurray;

QU'elle salue le courage des Albertains;

QU'elle souligne la contribution de la SOPFEU et des pompiers du Québec qui sont partis prêter main forte à leurs collègues.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

10 mai 2016

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Traversy (Terrebonne), conjointement avec Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant le projet Énergie Est de TransCanada; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Marceau (Rousseau), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte de l'appui de la Société des alcools du Québec à une modification réglementaire permettant l'affichage des cépages sur les bouteilles de vin vendues dans les épiceries et dépanneurs en alimentation;

QU'elle rappelle que plusieurs autres acteurs œuvrant dans la production, la vente et l'importation de boissons alcoolisées sont favorables à une telle modification;

QU'elle demande au gouvernement de donner suite à cette demande en s'engageant à changer la réglementation sur l'étiquetage des bouteilles de vin.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

Mme D'Amours (Mirabel) et M. Daoust (Verdun) font une déclaration, conformément aux dispositions de l'article 25 du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale.

10 mai 2016

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 207 en annexe)

Pour : **106** Contre : **0** Abstention : **0**

Mme David (Gouin), conjointement avec M. Turcotte (Saint-Jean), présente une motion concernant les mesures d'aide à l'emploi; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 88, Loi sur le développement de l'industrie des boissons alcooliques artisanales; puis afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 94, Loi autorisant la conclusion de conventions collectives d'une durée supérieure à trois ans dans les secteurs public et parapublic;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 92, Loi visant à accroître les pouvoirs de la Régie de l'assurance maladie du Québec et modifiant diverses dispositions législatives;

10 mai 2016

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 11 mai 2016, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Kotto (Bourget).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale réaffirme la primauté du français, la langue officielle du Québec;

QU'elle réitère que la protection du français est une responsabilité historique et un devoir quotidien du gouvernement du Québec;

QU'elle réaffirme le caractère toujours essentiel de la Charte de la langue française;

Enfin, que l'Assemblée nationale prenne acte du jugement de la Cour d'appel du Québec concernant la langue d'affichage, prononcé le 28 avril 2015, et qu'elle demande au gouvernement du Québec d'introduire une modification à la Charte de la langue française afin d'assurer la nette prédominance du français dans l'affichage commercial au Québec.

10 mai 2016

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, elle informe l'Assemblée que l'interpellation du vendredi 13 mai 2016 entre M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) et M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, portant sur « L'improvisation et les coupes du gouvernement libéral en éducation, et son absence de vision en matière de réussite scolaire », est reportée au lundi 16 mai 2016, de 14 heures à 16 heures.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi n° 64, Loi sur l'immatriculation des armes à feu, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **208** en annexe)

Pour : **106** Contre : **3** Abstention : **1**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 64 est adopté.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 64 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

10 mai 2016

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 11 mai 2016, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 17 h 19, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 11 mai 2016, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

10 mai 2016

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Marceau (Rousseau) :

(Vote n° 207)

POUR - 106

Anglade (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lessard (PLQ)	Roy (CAQ)
Arcand (PLQ)	Drainville (PQ)	Lisée (PQ)	(Montarville)
Auger (PLQ)	Drolet (PLQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Bergeron (PQ)	(Pontiac)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
Bernier (PLQ)	Fournier (PLQ)	Massé (IND)	Sauvé (PLQ)
Bérubé (PQ)	Gaudreault (PQ)	Matte (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Billette (PLQ)	(Jonquière)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Blais (PLQ)	Habel (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Simard (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Hamad (PLQ)	Morin (PLQ)	(Dubuc)
Bolduc (PLQ)	Hardy (PLQ)	Nichols (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Heurtel (PLQ)	Ouellet (PQ)	Soucy (CAQ)
Boucher (PLQ)	Hivon (PQ)	(René-Lévesque)	Spénard (CAQ)
Boulet (PLQ)	Huot (PLQ)	Ouellet (PQ)	St-Denis (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Iracà (PLQ)	(Vachon)	St-Pierre (PLQ)
Busque (PLQ)	Jean (PQ)	Pagé (PQ)	Surprenant (CAQ)
Caire (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Carrière (PLQ)	Kelley (PLQ)	(Lévis)	Thériault (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Kotto (PQ)	Picard (CAQ)	Therrien (PQ)
Charette (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Plante (PLQ)	Traversy (PQ)
Charlebois (PLQ)	Lamarre (PQ)	Poëti (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Polo (PLQ)	Turcotte (PQ)
Cloutier (PQ)	LeBel (PQ)	Proulx (PLQ)	Vallée (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Leclair (PQ)	Reid (PLQ)	Vien (PLQ)
Couillard (PLQ)	Legault (CAQ)	Richard (PQ)	Weil (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Léger (PQ)	Roberge (CAQ)	
David (IND)	Leitão (PLQ)	Rochon (PQ)	
(Gouin)	Lelièvre (PQ)	Rotiroti (PLQ)	
David (PLQ)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)	
(Outremont)			

10 mai 2016

Sur la motion de M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique :

(Vote n° 208)

POUR - 106

Anglade (PLQ)	David (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Rousselle (PLQ)
Arcand (PLQ)	(Outremont)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
Auger (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lessard (PLQ)	(Montarville)
Barrette (PLQ)	Drainville (PQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)
Bergeron (PQ)	Drolet (PLQ)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Bernier (PLQ)	Fortin (PLQ)	Marceau (PQ)	Samson (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Pontiac)	Martel (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Billette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Massé (IND)	Simard (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Matte (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Blais (PLQ)	(Jonquière)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Girard (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Dubuc)
Bolduc (PLQ)	Habel (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Hamad (PLQ)	Nichols (PLQ)	Soucy (CAQ)
Boucher (PLQ)	Hardy (PLQ)	Ouellet (PQ)	St-Denis (PLQ)
Boulet (PLQ)	Heurtel (PLQ)	(René-Lévesque)	St-Pierre (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (PQ)	Surprenant (CAQ)
Busque (PLQ)	Huot (PLQ)	(Vachon)	Tanguay (PLQ)
Carrière (PLQ)	Iracà (PLQ)	Pagé (PQ)	Thériault (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jean (PQ)	Paradis (CAQ)	Therrien (PQ)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Lévis)	Traversy (PQ)
Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	Plante (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kotto (PQ)	Poëti (PLQ)	Turcotte (PQ)
Cloutier (PQ)	Laframboise (CAQ)	Poirier (PQ)	Vallée (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Lamarre (PQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
Couillard (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (PLQ)	Villeneuve (PQ)
Cousineau (PQ)	LeBel (PQ)	Reid (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Leclair (PQ)	Richard (PQ)	
D'Amours (CAQ)	Legault (CAQ)	Roberge (CAQ)	
Daoust (PLQ)	Léger (PQ)	Rochon (PQ)	
David (IND)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
(Gouin)			

CONTRE - 3

Caire (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Picard (CAQ)	

ABSTENTION - 1

Spénard (CAQ)